

Revenus communaux 1998

Liste des variables

CODGEO	Code de la zone géographique
COM	Commune à laquelle appartient la zone
DEP	Département auquel appartient la zone
IMPOT98	Montant de l'impôt net sur le revenu de 1998 (IR98DIF.IMPOT98)
IRMOY98	Montant de l'impôt net moyen sur le revenu de 1998 (IR98DIF.IRMOY98)
LIBGEO	Libellé de la zone géographique
NFOY98	Nombre de foyers fiscaux en 1998 (IR98DIF.NFOY98)
NFOYI98	Nombre de foyers fiscaux imposés sur le revenu de 1998 (IR98DIF.NFOYI98)
NFOYNI98	Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu de 1998 (IR98DIF.NFOYNI98)
NIVGEO	Niveau géographique de la zone : ARM : Arrondissement municipal COM : Commune
RNET98	Revenu net imposable de l'année 1998 (IR98DIF.RNET98)
RNETI98	Revenu net imposable 1998 des foyers fiscaux imposés (IR98DIF.RNETI98)
RNETMY98	Revenu net imposable moyen de l'année 1998 (IR98DIF.RNETMY98)
RNETNI98	Revenu net imposable 1998 des foyers fiscaux non imposés (IR98DIF.RNETNI98)

Montant de l'impôt net sur le revenu de 1998

Unité: Franc.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques est établi au niveau du foyer fiscal.

Impôt net = Impôt brut - Réductions d'impôt

L'impôt brut s'obtient à partir du revenu net imposable, après détermination du quotient familial, par application d'un barème fixé par la loi de finances.

L'impôt net est calculé à partir de l'impôt brut en tenant compte :

- des réductions d'impôt : frais de garde des enfants de moins de 7 ans, dons aux oeuvres, charges afférentes à l'habitation principale...
- des corrections : décote, taxation des plus-values à taux proportionnel,
- des imputations diverses : avoirs fiscaux, crédits d'impôt, ...

Montant de l'impôt net moyen sur le revenu de 1998

Unité: Franc

Variable non sommable.

Impôt moyen = Impôt net / Nombre de foyers fiscaux

L'impôt sur le revenu des personnes physiques est établi au niveau du foyer fiscal. Impôt net correspond au montant de l'impôt que doivent acquitter les foyers fiscaux imposés sur leurs revenus de 1998.

Le nombre de foyers fiscaux correspond à l'ensemble des foyers fiscaux imposés et non imposés sur leurs revenus de 1998.

Nombre de foyers fiscaux en 1998

C'est l'ensemble des foyers fiscaux de la commune : foyers fiscaux imposés (qui ont un impôt à acquitter sur leur revenu de 1998) et foyers fiscaux non imposés (qui ont envoyé une déclaration de revenus au centre des Impôts mais qui n'ont pas d'impôt à acquitter sur leur revenu de 1998).

Le foyer fiscal correspond à un ensemble de personnes identifié par un contribuable imposable à l'impôt sur le revenu pour ses propres revenus, ceux de son conjoint et des personnes à sa charge.

Sont imposables dans une commune, les contribuables qui ont leur domicile fiscal (résidence principale ou principal établissement) dans la commune.

Nombre de foyers fiscaux imposés sur le revenu de 1998

Le foyer fiscal correspond à un ensemble de personnes identifié par un contribuable imposable à l'impôt sur le revenu pour ses propres revenus, ceux de son conjoint et des personnes à sa charge.

Les foyers fiscaux imposés sont ceux qui ont un impôt à acquitter sur leurs revenus de 1998 (y compris ceux dont les crédits d'impôt et avoirs fiscaux sont supérieurs à l'impôt exigible avant imputations).

Un foyer fiscal est redevable de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques si son revenu net imposable est supérieur au revenu minimal fixé (en fonction de la situation et des charges de famille du contribuable) par la loi de finances.

Sont imposables dans une commune les contribuables qui ont leur domicile fiscal dans la

commune.

Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu de 1998

Le foyer fiscal correspond à un ensemble de personnes identifié par un contribuable imposable à l'impôt sur le revenu pour ses propres revenus, ceux de son conjoint et des personnes à sa charge.

Les foyers fiscaux non imposés sont ceux qui ont envoyé aux centres des Impôts une déclaration de revenus mais qui n'ont pas d'impôt à acquitter (foyers fiscaux disposant d'un revenu net imposable inférieur aux limites fixées par la loi de Finances).

Sont imposables dans une commune les contribuables qui ont leur domicile fiscal (résidence principale ou principal établissement) dans la commune.

Revenu net imposable de l'année 1998

Unité: Franc.

C'est le revenu net des foyers fiscaux imposés et non imposés.

Revenu net imposable = Revenu brut global - Charges déductibles - Abattements spéciaux.

Revenu brut global = total des revenus des catégories ci-après - déductions définies pour chaque catégorie de revenus (déduction de 10% pour les salaires, abattement supplémentaire de 20%...) - déficits antérieurs:

- salaires, pensions et rentes
- revenus fonciers,
- revenus des professions non salariées,
- revenus des capitaux mobiliers,
- plus-values de cession à titre onéreux de biens ou de droits de toute nature.

Charges déductibles du revenu net global : pensions alimentaires, souscriptions en faveur du cinéma, etc...

Abattements spéciaux : personnes âgées ou invalides, enfants rattachés au foyer.

Revenu net imposable 1998 des foyers fiscaux imposés

Unité: Franc.

Revenu net imposable = Revenu brut global - Charges déductibles - Abattements spéciaux.

Revenu brut global = total des revenus des catégories ci-après - déductions définies pour chaque catégorie de revenus (déduction de 10% pour les salaires, abattement supplémentaire de 20%...) - déficits antérieurs:

- salaires, pensions et rentes
- revenus fonciers,
- revenus des professions non salariées,
- revenus des capitaux mobiliers,
- plus-values de cession à titre onéreux de biens ou de droits de toute nature.

Charges déductibles du revenu net global : pensions alimentaires, souscriptions en faveur du cinéma, etc...

Abattements spéciaux : personnes âgées ou invalides, enfants rattachés au foyer.

Revenu net imposable moyen de l'année 1998

Unité: Franc.

Variable non sommable.

C'est le revenu net imposable moyen de l'ensemble des foyers fiscaux (imposés et non imposés).

Revenu net imposable moyen = Revenu net imposable / Nombre de foyers fiscaux

Revenu net imposable = Revenu brut (traitements, pensions, revenus des capitaux mobiliers, revenus fonciers, revenus des professions non salariées, éventuellement après déduction d'un abattement) - Charges (pensions alimentaires, accueil d'une personne de plus de 75 ans,...) - Abattements spéciaux (personnes de plus de 65 ans ou invalides, enfants rattachés au foyer).

Revenu net imposable 1998 des foyers fiscaux non imposés

Unité: Franc.

Les foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 1998 sont ceux qui n'ont pas disposé d'un revenu net imposable suffisant pour être redevable de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques

Revenu net imposable = Revenu brut global - Charges déductibles - Abattements spéciaux.

Revenu brut global = total des revenus des catégories ci-après - déductions définies pour chaque catégorie de revenus (déduction de 10% pour les salaires, abattement supplémentaire de 20%...) - déficits antérieurs:

- salaires, pensions et rentes
- revenus fonciers,
- revenus des professions non salariées,

- revenus des capitaux mobiliers,
- plus-values de cession à titre onéreux de biens ou de droits de toute nature.

Charges déductibles du revenu net global : pensions alimentaires, souscriptions en faveur du cinéma, etc...

Abattements spéciaux : personnes âgées ou invalides, enfants rattachés au foyer.

Liste des régions et des départements

REGIONS

Code	Libellé de région	Codes des départements de la région
11	Ile-de-France	75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21	Champagne-Ardenne	08, 10, 51, 52
22	Picardie	02, 60, 80
23	Haute-Normandie	27, 76
24	Centre	18, 28, 36, 37, 41, 45
25	Basse-Normandie	14, 50, 61
26	Bourgogne	21, 58, 71, 89
31	Nord-Pas-de-Calais	59, 62
41	Lorraine	54, 55, 57, 88
42	Alsace	67, 68
43	Franche-Comté	25, 39, 70, 90
52	Pays de la Loire	44, 49, 53, 72, 85
53	Bretagne	22, 29, 35, 56
54	Poitou-Charentes	16, 17, 79, 86
72	Aquitaine	24, 33, 40, 47, 64
73	Midi-Pyrénées	09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
74	Limousin	19, 23, 87
82	Rhône-Alpes	01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
83	Auvergne	03, 15, 43, 63
91	Languedoc-Roussillon	10, 30, 34, 48, 66
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur	04, 05, 06, 13, 83, 84
94	Corse	2A, 2B

DEPARTEMENTS

Code	Libellé de département (code de la région)	Code	Libellé de département (code de la région)
01	Ain (82)	48	Lozère (91)
02	Aisne (22)	49	Maine-et-Loire (52)
03	Allier (83)	50	Manche (25)
04	Alpes-de-Haute-Provence (93)	51	Marne (21)
05	Hautes-Alpes (93)	52	Haute-Marne (21)
06	Alpes-Maritimes (93)	53	Mayenne (52)
07	Ardèche (82)	54	Meurthe-et-Moselle (41)
08	Ardennes (21)	55	Meuse (41)
09	Ariège (73)	56	Morbihan (53)
10	Aube (21)	57	Moselle (41)
11	Aude (91)	58	Nièvre (26)
12	Aveyron (73)	59	Nord (31)
13	Bouches-du-Rhône (93)	60	Oise (22)
14	Calvados (25)	61	Orne (25)
15	Cantal (83)	62	Pas-de-Calais (31)
16	Charente (54)	63	Puy-de-Dôme (83)
17	Charente-Maritime (54)	64	Pyrénées-Atlantiques (72)
18	Cher (24)	65	Hautes-Pyrénées (73)
19	Corrèze (74)	66	Pyrénées-Orientales (91)
2A	Corse-du-Sud (94)	67	Bas-Rhin (42)
2B	Haute-Corse (94)	68	Haut-Rhin (42)
21	Côte-d'Or (26)	69	Rhône (82)
22	Côtes-d'Armor (53)	70	Haute-Saône (43)
23	Creuse (74)	71	Saône-et-Loire (25)
24	Dordogne (72)	72	Sarthe (52)
25	Doubs (43)	73	Savoie (82)
26	Drôme (82)	74	Haute-Savoie (82)
27	Eure (23)	75	Paris (11)
28	Eure-et-Loir (24)	76	Seine-Maritime (23)
29	Finistère (53)	77	Seine-et-Marne (11)
30	Gard (91)	78	Yvelines (11)
31	Haute-Garonne (73)	79	Deux-Sèvres (54)
32	Gers (73)	80	Somme (22)

33	Gironde (72)	81	Tarn (73)
34	Hérault (91)	82	Tarn-et-Garonne (73)
35	Ille-et-Vilaine (53)	83	Var (93)
36	Indre (24)	84	Vaucluse (93)
37	Indre-et-Loire(24)	85	Vendée (52)
38	Isère (82)	86	Vienne (54)
39	Jura (43)	87	Haute-Vienne (74)
40	Landes (72)	88	Vosges (41)
41	Loir-et-Cher (24)	89	Yonne (26)
42	Loire (82)	90	Territoire de Belfort (43)
43	Haute-Loire (83)	91	Essonne (11)
44	Loire-Atlantique (52)	92	Hauts-de-Seine (11)
45	Loiret (24)	93	Seine-Saint-Denis (11)
46	Lot (73)	94	Val-de-Marne (11)
47	Lot-et-Garonne (72)	95	Val-d'Oise (11)